

- la version orale du discours fait foi -

## **Qualité au lieu de quantité: pour un tournant décisif en politique des étrangers**

par Natalie Rickli, conseillère nationale, Winterthour (ZH)

Les flux migratoires s'intensifient en même temps que la globalisation. Les gouvernements du monde entier discutent aujourd'hui de questions et de problèmes relatifs à l'immigration, à l'intégration, à la naturalisation et à la sécurité. Nombre de pays ont durci ces dernières années leur législation d'immigration pour reprendre le contrôle de l'afflux d'étrangers – qu'il s'agisse de requérants d'asile ou de travailleurs étrangers.

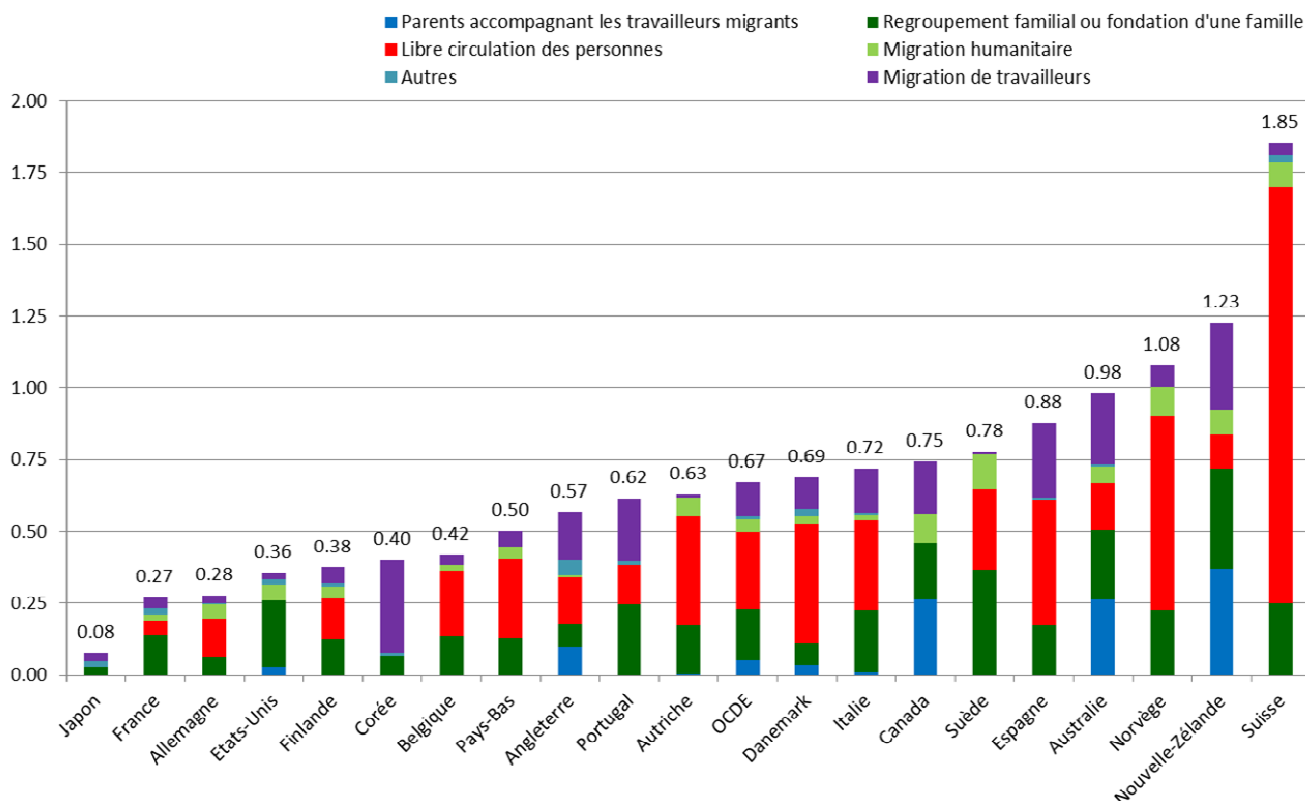
### **Un habitant sur quatre est un étranger**

Il en est tout autrement en Suisse: la proportion d'étrangers en Suisse a presque quadruplé durant les soixante ans écoulés. Notre pays a progressivement perdu le contrôle de l'immigration ces dernières années. Des accords internationaux, mais aussi une politique d'asile et des étrangers erronée ont entraîné une augmentation massive de la population étrangère en Suisse.

Depuis 1980 la proportion d'étrangers vivant en Suisse a passé de 14,3 à 21,8% (avril 2010). La Suisse affiche ainsi un des taux d'étrangers les plus élevés du monde. Ces quelque 22% ne comprennent pas les nombreux naturalisés (la Suisse connaît également un taux de naturalisation très élevé), les requérants d'asile, les fonctionnaires internationaux, les étrangers au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée ainsi que les clandestins. Compte tenu de ces catégories d'étrangers, la proportion de personnes étrangères par rapport à la population totale dépasse 25%. Et si on y ajoute les frontaliers, on arrive même à 27,2%. Ainsi, plus d'une personne sur quatre vivant en Suisse est de nationalité étrangère. Cette proportion est aussi exceptionnelle en comparaison internationale. Pays d'immigration traditionnel, les Etats-Unis ne comptent que 14% d'étrangers et la majorité des Etats européens affichent des taux nettement inférieurs (par exemple, la France avec seulement 6%).

Une récente étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) indique une forte baisse de l'immigration dans les pays industrialisés en 2008 avec l'éclatement de la crise économique (-6% en moyenne par rapport à 2007). La Suisse a fait exception en affichant une augmentation de 12,6% de son immigration. Elle se place ainsi largement en tête du classement établi selon le rapport entre l'immigration et la population totale. Pour 1000 habitants, plus de 18 étrangers ont immigré en Suisse contre 4 aux Etats-Unis et 2 seulement en France et en Allemagne.

**Immigration durable ventilée en catégories**  
 en % de la population totale, 2008



(Source: OECD International Migration Outlook 2010)

Nous sommes en droit d'attendre des étrangers vivant en Suisse qu'ils s'intègrent et respectent nos règles. Cela a assez bien fonctionné il y a quelques années encore. Malgré une proportion d'étrangers toujours sensiblement plus élevée qu'ailleurs, la Suisse n'a pas connu de graves tensions comme d'autres pays d'Europe. Mais les choses ont changé: les erreurs de fond commises en politique d'asile et des étrangers posent des problèmes d'intégration de plus en plus graves.

**L'intégration n'est pas la tâche de l'Etat**

Au lieu d'attaquer le mal à la racine et d'apporter enfin les corrections nécessaires à sa politique de migration, la Suisse s'apprête à déployer de nouvelles activités d'intégration. Ces interventions des pouvoirs publics sont fausses et doivent être combattues. Chaque immigrant a la responsabilité de s'intégrer dans son pays d'accueil. Et c'est son devoir que d'en observer les lois et les règles.

La Confédération examine actuellement plusieurs possibilités de régler légalement l'intégration des étrangers (par exemple, par le biais du contreprojet à l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels). Pareilles discussions ont également lieu dans mon canton. Ces tentatives politiques sont non seulement inutiles, mais aussi dangereuses: l'intégration n'est pas une tâche de l'Etat et elle ne doit pas le devenir.

Ces lois sur l'intégration entraînent non seulement des coûts massifs et un alourdissement de la bureaucratie (il faudra créer de nombreux postes de fonctionnaires supplémentaires), mais elles déplacent aussi les responsabilités. Voyez l'exemple de l'article 7 de l'avant-projet de loi zurichois sur l'intégration. Ce

paragraphe contient le principe selon lequel les cantons et les communes encouragent l'apprentissage de la langue locale. Comment cela peut-il fonctionner? Comment une personne peut-elle apprendre le français ou l'allemand si elle ne le veut pas? Pour apprendre réellement une langue, il faut avoir la volonté de le faire. Donc, il faut assumer ses responsabilités. Il est inacceptable que l'Etat offre et paie des cours de langue. Celles et ceux qui ont les moyens de payer une telle formation ne doivent pas recevoir d'aide. Tout au plus pourrait-on accepter que l'Etat apporte une contribution financière dans des cas exceptionnels clairement réglés.

Bref, il n'est pas nécessaire de donner des "impulsions" à l'intégration – l'intégration doit aller de soi. Et les étrangers qui refusent de s'intégrer n'ont pas leur place chez nous.

### **La naturalisation vient après l'intégration**

La situation est juste inverse en ce qui concerne la nationalité suisse. A ce niveau, un encouragement public n'est de toute évidence pas nécessaire. Cela fonctionne automatiquement. En l'espace de 20 ans, le nombre de naturalisations par année a passé de 8000 (1989) à 45 000 (2009). En prônant la quantité avant la qualité, les partis de gauche cherchent par ce biais à réduire artificiellement la proportion d'étrangers dans la statistique. Ce développement est désastreux: alors qu'en 1981 plus de 86% des étrangers naturalisés étaient originaires de l'actuelle UE, ces nationaux ne représentent plus que 30% aujourd'hui. Les nouveaux Suisses proviennent de cultures totalement étrangères à la nôtre. Près de 40% des naturalisés sont originaires d'ex-Yougoslavie.

La naturalisation doit être le dernier et non pas le premier pas de l'intégration. Cela fait des années que l'UDC se bat contre les automatismes et le constant allègement des conditions de naturalisation. Il est faux d'assouplir en permanence les exigences en termes de connaissances linguistiques, de durée de séjour et de réputation. L'UDC est le seul parti à tirer la sonnette d'alarme parce que notre pays atteint les limites de sa capacité et de sa volonté d'intégration. Ce n'est pas un hasard si la loi sur l'asile entrée en vigueur en 1981 remonte à une initiative du conseiller national UDC Walther Hofer. Il a trente ans déjà, notre parti a prévu les problèmes qu'allait rencontrer la Suisse. Mais les autres partis sont restés les bras croisés devant ce développement.

### **Sauvegarder la stabilité – garantir la sécurité**

Raisonnement de la sorte n'est pas faire preuve de xénophobie. Il s'agit bien plus de veiller à la stabilité de notre société et de prévenir la dangereuse émergence de sociétés parallèles. Les émeutes dans les banlieues parisiennes illustrent ce risque. Il y a cinq ans, Paris a été frappée par des émeutes et combats de rue durant vingt nuits. Commencant à Clichy-sous-Bois, ces manifestations violentes se sont répandues dans toute la banlieue parisienne. Puis, la tourmente s'est étendue à Dijon, Marseille et d'autres départements. A l'origine de ces événements, il y a de toute évidence une politique de migration et d'intégration erronée. Le prétexte en fut la mort accidentelle de deux jeunes provenant de familles d'immigrants. La seule manière d'éviter une telle dérive, c'est d'imposer des exigences élevées en termes d'intégration des étrangers vivant en Suisse.

Mais la majorité des politiques de ce pays n'ont toujours rien compris. Les clandestins vivant en Suisse sont appelés affectueusement "sans papier" et c'est sous ce titre qu'on demande la compréhension de la population pour des personnes vivant illégalement en Suisse. Ces gens font du camping sur la Place fédérale et organisent des manifestations illégales. Les autorités leur attribuent des certificats AVS et le Parlement discute des moyens de leur offrir l'accès à la formation professionnelle. Et on oublie complètement qu'il s'agit de personnes en séjour illégal et que l'Etat a le devoir d'intervenir contre l'immigration clandestine.

### **Dangereuse minimisation**

Ce n'est pas un hasard si la criminalité étrangère s'aggrave en Suisse parallèlement à l'augmentation du nombre d'étrangers et de personnes en séjour illégal. A ce niveau aussi on relève des erreurs politiques de fond: un droit pénal mou et une justice complaisante encouragent les malfaiteurs à commettre des crimes de plus en plus audacieux et violents.

Un exemple typique a été rapporté par les médias il y a deux semaines. Un Macédonien de 24 ans a été condamné par le tribunal de district de Meilen (ZH) à une peine de prison avec sursis de deux ans. Il avait brutalement attaqué le kiosque de la gare d'Erlenbach en blessant la vendeuse âgée de 61 ans. Cet homme paraissait "aimable et sympathique", nous annonce le quotidien "Zurichsee-Zeitung", précisant que l'accusé a expliqué dans un "allemand presque sans accent" qu'il regrettait infiniment cette affaire et qu'il n'allait "plus jamais commettre une mauvaise action" (ZSZ du 15.7.2010).

Ce charmant jeune homme de Macédoine était membre d'une bande de jeunes voyous d'Adliswil (ZH) qui a commis plus de vingt cambriolages et vols. Il a trompé les autorités avec des faux documents, conduisait des voitures volées et a provoqué un télescopage sous l'influence de drogues. En 2003 déjà il avait été condamné avec sursis à la suite d'une agression à main armée avec d'autres jeunes. Cette condamnation ne l'a d'ailleurs guère impressionné: il n'a même pas jugé nécessaire de se rendre aux entretiens auxquels il avait été convoqué, mais cela ne semble avoir eu aucune conséquence pour lui.

Ces constats nous amènent à l'initiative UDC sur le renvoi des étrangers criminels: voulons-nous vraiment continuer d'accorder un droit de séjour à des étrangers multirécidivistes? Le but de la politique suisse d'immigration et des étrangers est-il d'accueillir pareils individus? Ou mieux encore, voulons-nous naturaliser des criminels violents afin de ne plus jamais pouvoir les expulser?

La réponse à ces questions est à mon avis fort simple: non et encore une fois non!